

## **Au Conseil Communal**

Séance du 30 octobre 2024

Le Conseil est convoqué pour 19 heures 30 précises : M. Cyrille Roux, Président, préside cette séance. Fonctionnent en qualité de scrutateurs : MM. Frédéric Coucet et Avni Sylaj. L'huissier est de service, le protocole tenu par la secrétaire.

L'appel est fait, les absents inscrits en marge. La majorité des membres est présente. Le Président implore la protection de Dieu sur les délibérations de l'Assemblée et déclare celle-ci ouverte.

La Municipalité in corpore est remerciée de sa présence. La presse est également présente.

L'ordre du jour suivant est accepté et sera suivi :

1. Communications du Bureau et correspondance
2. Assermentation d'un membre du Conseil communal
3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 juin 2024
4. Communications municipales
5. Rapport de la commission Abri de protection civile du Mont – mises en conformité et rafraîchissement. Préavis n°04/2024
6. Rapport de la commission Règlement du personnel communal. Préavis n°05/2024
7. Retour sur les séances et assemblées des associations intercommunales
8. Nomination d'un délégué à l'association intercommunale AIEPV
9. Divers et propositions individuelles

### **1. Communications du Bureau et correspondance**

#### **Communications**

- Le Président ouvre l'assemblée en se présentant et se réjouit de cette année de présidence.
- Le 31 juillet, il a eu le privilège de prononcer le toast à la patrie lors de la Fête nationale à la place de sport de Freybonnaz. Il exprime sa gratitude envers toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette belle tradition.
- En septembre, il a participé à plusieurs activités : journée récréative du PLR, rencontres avec les employés de la voirie et du bureau communal ainsi qu'au dépouillement des votations fédérales.
- Il participera, le 31 octobre, avec la secrétaire et les 2 vice-présidents à une démonstration d'un scanner avec l'application SuisseVote permettant de numériser le processus de dépouillement des bulletins de vote. Celle-ci est organisée par le bureau électoral cantonal du département des institutions, du territoire et du sport. Le but étant de définir si ce système serait utile pour notre commune en prévision des élections 2026.
- Il annonce que 3 préavis concernant le nouveau collège parcelle n°1010, seront traités lors du Conseil de décembre. Le préavis n°06/2024 traitant de la démolition des bâtiments aura M. Michaël Rapin comme président. Concernant les préavis n°07/2024 octroi d'un DDP au profit de l'ASIPE et du n°10/2024 PA, il a été décidé, en accord avec la Municipalité et les 2 chefs de groupe, qu'une seule commission sera nommée et sera présidée par M. Julien Gonthier.
- L'Institut de sociologie de l'Université de Zürich a demandé à recevoir les adresses mails des membres du Conseil communal afin de leur transmettre un questionnaire au sujet des manifestations d'hostilité à l'égard des membres des parlements en Suisse. Les personnes ne souhaitant pas prendre part à cette étude sont priées de s'annoncer auprès de la secrétaire jusqu'au 31 octobre 2024.
- Il a été invité à rappeler l'importance d'une tenue vestimentaire appropriée lors des séances du conseil, compte tenu de leur caractère public et de la présence de la presse. Toutefois, il a estimé que cette proposition n'avait pas lieu d'être, affirmant que chacun est libre dans le choix dans l'apparence qu'il veut se donner.

#### **Correspondance**

- Par courrier du 27 août 2024, M. Mario Oliveira de Almeida fait part de sa démission du Conseil communal avec effet immédiat.

### **2. Assermentation**

Le bureau n'ayant reçu aucune proposition du Parti Socialiste pour le remplacement du siège vacant, ce point de l'ordre du jour est donc sans objet. Ce parti est prié de trouver un remplaçant au plus vite.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 est adopté à l'unanimité, sans remarque.

### 4. Communications municipales

#### M. Daniel Givel

- La Municipalité a signé une promesse d'achat d'un terrain de 2500 m<sup>2</sup> situé en continuité du réservoir de Belmont pour un montant de CHF 15'000.00. Cet achat vise à permettre la construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 3000 m<sup>3</sup>, en complément de l'actuel de 2000m<sup>3</sup>. Ce projet permettra de garantir à long terme l'approvisionnement en eau potable dans le secteur de distribution de l'AIEPV et, à court terme, de compléter les besoins du site AGRICO à St-Aubin.
- Concernant le dossier Lidl, la Municipalité rencontrera les représentants de la commune de Payerne le 6 novembre prochain afin de discuter de son opposition au projet de construction de leur entrepôt de produits frais. L'enjeu de cette séance portera sur l'accès routier et non sur la construction du bâtiment, tout comme les 10 autres oppositions.
- La construction de la future caserne du Service de Défense Incendie Broye-Vully (SDIS) a commencé il y a trois semaines. Le planning est actuellement respecté et le bâtiment devrait être prêt pour fin 2025.

#### M. Laurent Cosendai

- Pour répondre à la demande de M. Pierre-Yves Perrin concernant l'affiliation du personnel communal à la Caisse Intercommunale de Pension (CIP) et l'éventualité d'un changement de caisse, il transmet plusieurs informations ainsi que de nombreux détails relatifs au système de la primauté des prestations et des cotisations ainsi que les conditions et les coûts de sortie. Ceci pour conclure que la Municipalité maintient sa confiance à cette caisse et qu'aucune démarche de changement de partenaire prévoyance ne sera entreprise.
- Le 12 juin dernier, la Municipalité a présenté à la population le plan d'affectation du futur collège avant sa mise à l'enquête, qui a suscité trois oppositions. À la suite des séances de conciliation, deux ont été retirées, une maintenue. Cette dernière sera examinée par la commission du préavis n°10/2024. Parallèlement, deux autres préavis concernant la démolition des bâtiments existants et l'octroi d'un droit de superficie à l'ASIPE seront soumis au Conseil. De plus, une présentation publique du projet de construction de cet établissement scolaire pour les élèves du primaire aura lieu le 5 novembre prochain, à 19h00, à la salle de l'Auberge communale. Le dossier sera ensuite mis à l'enquête publique. La Municipalité souligne qu'il est inhabituel de soumettre un projet à l'enquête publique sur une planification en cours et non validée, d'autant plus que la procédure fait l'objet d'une opposition. Cependant, en raison de l'utilité publique du projet et du temps nécessaire aux services cantonaux pour examiner le dossier, l'ASIPE et ses mandants souhaitent avancer dans les démarches malgré l'absence de conformité actuelle de la parcelle. La Municipalité a informé l'ASIPE, par courrier, qu'elle se déchargeait de toute responsabilité sur la conformité de cette procédure. Elle soutient la réalisation de ce nouveau complexe scolaire dans le village, tout en rappelant que la responsabilité des démarches et de la réalisation du projet relève de l'ASIPE.

#### Mme Ariane Baux Jaquemet

- La cave de Corcelles a participé aux 4 heures du Vigneron à Lutry permettant ainsi de promouvoir nos vins auprès d'un public averti.
- Les vendanges ont débuté sous la pluie le 27 septembre et se sont terminées le 14 octobre dernier toujours avec un temps humide. Les taux de sucre sont corrects et les acquis sont complets pour les cépages blancs et à 90% pour les rouges.
- Un nouveau pinot gris, issu de vignes plantées en 2019, viendra enrichir la gamme de la cave de Corcelles dès décembre. Ce premier millésime, produit en quantité limitée (270 bouteilles), arborera une étiquette créée par l'artiste peintre Frédy Meystre.

#### M. Olivier Cherbuin

- Communications de diverses informations sur les travaux en cours :

##### Rue du Châtelard :

Les travaux de séparatif sont terminés et la première couche du tapis a été posée avant les vacances d'été.

##### Rue des Moulins :

Les travaux de séparatif sont terminés et la première couche du tapis a été posée la semaine dernière. Le revêtement final sera fait au printemps 2025.

#### Chemin du Mont :

Les travaux de séparatif sont terminés sur le domaine public. Concernant les parcelles privées, il reste les travaux de raccordement. La première couche du tapis sera posée fin novembre.

#### Quartier des Condémines :

L'étude de mise en séparatif a été exécuté et un préavis a été validé par la Municipalité. Celui-ci sera à l'ordre du jour lors du Conseil de décembre.

#### Cimetière :

Les travaux de création d'un nouveau massif, prévus au budget 2024, ont été réalisés. Le mur côté village a été réparé et les plantations de vivaces sont prévues pour le printemps prochain.

#### Mme Josephine Rapin

##### - Déchetterie :

- Le 7 novembre prochain, la déchetterie sera améliorée avec l'installation d'un portakabine pour le personnel et d'un guichet pour le dépôt des déchets spéciaux. A l'avenir, ce sera le personnel de la déchetterie qui triera et conditionnera ce type de déchets. Cette nouvelle organisation a pour but de renforcer la sécurité pour tous ces produits sensibles et d'optimiser la gestion des déchets.
- Le mémo-déchets 2025 est prêt. Elle conseille vivement de télécharger l'application sur son téléphone pour avoir toutes les informations à portée de main.

##### - PACOM :

- Suite aux revirements du canton depuis la séance du 2 septembre, notamment concernant les indices proposés, les documents ont dû être adaptés et sont maintenant prêts pour l'examen préalable prévu fin novembre. Pour rappel, en 2024 la commission a été convoquée à quatre reprises : le 1<sup>er</sup> février pour la remise du règlement et du plan de zones, le 21 mars pour transmettre ses remarques et interrogations, le 28 mai avec les urbanistes qui ont répondu aux questions et remarques et le 3 octobre pour faire le point sur la séance avec la DGTL et examiner les documents actualisés. Le traitement des questions a pris plus de temps et de travail que prévu par le bureau Urbanité, à quoi s'ajoute le changement de position du canton qui a demandé des ajustements dans les documents. Pour pouvoir finaliser ce dossier important dans de bonnes conditions, la Municipalité demandera un crédit complémentaire en début d'année 2025.

#### M. Pierre-André Rapin

- Les travaux de création d'un nouveau sentier, agrémenté de massifs de plantes aromatiques, aux abords du cimetière ont débuté. Deux bancs supplémentaires viendront compléter prochainement cet aménagement.
- Les travaux en cours à la rue du Collège concernent l'agrandissement de la place de jeux. Ils visent à offrir un espace de loisirs plus spacieux et mieux adapté aux besoins des enfants et des parents. Il remercie, au nom de la Municipalité, la population pour sa patience durant ces travaux.
- Les travaux à la route du Grand Chemin, après des débuts compliqués (voir pv du 19 juin 2024) progressent maintenant à un rythme soutenu et satisfaisant. La fin du chantier est prévue pour avril 2025. Il rappelle que tout est mis en œuvre afin de limiter les désagréments pour les riverains et les usagers et les remercie pour leur patience et compréhension.
- Bien que la demande de comptage de véhicules à la rue des Jordils a été transmise au service concerné, cela n'a pas encore été réalisé. Les résultats seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.
- Il communique un solde positif de CHF 81'827.05 concernant le bouclage du préavis n°04/2019 Réservoir de Belmont.

### **5. Rapport de la commission Abri de protection civile du Mont – mises en conformité et rafraîchissement. Préavis n°04/2024**

La parole est donnée à Mme Jasmine Rapin pour la lecture des conclusions du rapport de commission

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote des conclusions du préavis

#### **A la majorité, le Conseil communal décide :**

##### **Art. 1**

**D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.- pour les travaux de mise en conformité et de rafraîchissement des locaux de l'abri public de protection civile, sis au Ch. du Mont.**

##### **Art. 2**

**De financer ces travaux par la trésorerie courante et d'amortir ces travaux par prélèvement sur le compte de réserve n°9280.66**

## 6. Rapport de la commission Règlement du personnel communal. Préavis n°05/2024

La parole est donnée à M. François Vessaz pour la lecture des conclusions du rapport de commission

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote des conclusions du préavis

**A l'unanimité, le Conseil communal décide :**

### Art. 1

**D'adopter le règlement du personnel communal et ses annexes.**

## 7. Retour sur les séances et assemblées des associations intercommunales

### SDIS – M. François Mauron

Lors de sa séance du 9 octobre dernier, le Conseil intercommunal du SDIS a accepté à l'unanimité le budget 2025.

### ASIPE – M. François Vessaz

Le 26 septembre dernier, les préavis concernant le règlement du personnel communal de l'ASIPE et le budget 2025 ont été acceptés.

### CCSPA – Mme Josephine Rapin

Lors de son assemblée extraordinaire du 26 septembre 2024, le préavis n°01/2024 relatif au remplacement des portes de la trappe du local à benne du centre de collecte des déchets carnés, ainsi qu'aux travaux associés, a été accepté à l'unanimité.

## 8. Nomination d'un délégué à l'association intercommunale AIEPV

En remplacement de Monsieur Mario Oliveira de Almeida, Monsieur Nicolas Ripoll est nommé en qualité de délégué à l'AIEPV.

## 9. Divers et propositions individuelles

Le Président annonce que le conseil du 18 décembre, qui aura lieu entre deux représentations de la Revue du FCC, verra sa configuration actuelle modifiée. En effet, la disposition des tables sera un peu différente afin simplifier le travail des organisateurs de la Revue. Il remercie les membres du conseil pour leur compréhension et leur flexibilité face à cette situation exceptionnelle.

Il invite tout le monde à venir partager un moment de convivialité lors de la "Fenêtre de l'Avent" qu'il organise en collaboration avec Mme Allison Gorgerat (1<sup>ère</sup> vice-présidente), M. Michaël Rapin (2<sup>ème</sup> vice-président) et Mme Marlène Chaney Richard (secrétaire). Celle-ci aura lieu le 3 décembre 2024, dès 19h00, à son domicile.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 heures 19.

Approuvé en séance du .....

12 décembre 2024

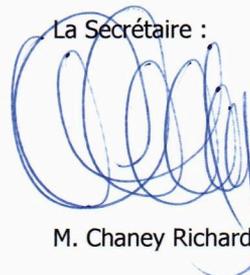
Le Président 2024-2025



C. Roux



La Secrétaire :



M. Chaney Richard